



**PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL  
Du CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL de MUSIQUE  
des ALPES-MARITIMES  
le 15/09/2011  
CONSEIL GENERAL**

**PRESENTS :**

- M. Jean THAON, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Lantosque,
- Mme Marie-Josée BANDECCHI, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Xavier BECK, Conseiller Général, Maire de Cap d'Ail,
- M. Roger CIAIS, Conseiller Général, Maire de Touët sur Var,
- M. Gilbert MARY, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Caroline MIGLIORE, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Jacques VICTOR, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron,
- Mme Eliane ETCHART, Conseillère Municipale de Valdeblore,
- Mme Catherine CHESNAIS, Adjointe au Maire de Péone-Valberg,
- M. Georges CORNIGLION, Adjoint au Maire de Roquebillière,
- Mme Bernadette FORESTIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Tende,
- M. Roger LEMOUTON, Adjoint au Maire de Saint-Etienne de Tinée,
- M. Bertrand MORIN, Conseiller Municipal de Sospel,
- Mme Claude RENAUDO, Adjointe au Maire de Carros.

**REPRESENTES :**

- M. Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore,
- M. Marc CONCAS, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Jean-Marc DELIA, Conseiller Général, Maire de Saint Vallier de Thiey,
- M. Antoine DAMIANI, Conseiller Général, Maire de Carros,
- M. Alain FRERE, Vice-Président Conseil Général, Maire de Tourrette-Levens,
- M. Charles-Ange GINESY, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Péone-Valberg,
- M. Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon,
- M. Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel,
- M. Gérard MANFREDI, Conseiller Général, Maire de Roquebillière,
- M. Gérard SPINELLI, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Patrick TAMBAY, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Auguste VEROLA, Conseiller Général des Alpes-Maritimes.



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE  
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83  
edmam@wanadoo.fr - www.edm06.fr

Représentés (suite)

- Mme Danièle DAO-LENA, Adjointe au Maire de Villars-sur-Var,
- Mme Marie-Françoise EL HEFNAOUI, Conseillère Municipale de St Cézaire-sur-Siagne,
- Mme Jacqueline MAIFFREDI, Adjointe au Maire de Lantosque,
- Mme Christine PRATICO, Adjointe au Maire de Guillaumes,
- M. Yann PRIOUT, Adjoint au Maire de Gilette.

**ABSENTS :**

- Mme Marie-Louise GOURDON, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers,
- M. Edmond CLARY, Adjoint au Maire d'Isola,
- Mme Evelyne COLLE, Conseillère Municipale de Puget-Théniers,
- M. Luc FALIBOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Coursegoules,
- M. Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vésubie,
- Mme Michèle OLIVIER, Maire d'Andon, Thorenc,
- M. Bernard TORRE, Conseiller Municipal de Saint-Sauveur-sur-Tinée,
- Mme Josiane VACCARI, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya.

**EXCUSES :**

- M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette.

**ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :**

- M. Charles DE PERETTI, Payeur Départemental,
- Mme Emilie REVERDY, Chef du Service Subventions culturelles du Conseil Général,
- M. Alain JOUTARD, Directeur du Conservatoire Départemental de Musique,
- M. Claude VANDAMME, Directeur Adjoint du Conservatoire Départemental de Musique,
- M. Renaud BRANDI, Comptable du Conservatoire Départemental de Musique,
- Mme Jeannine OTTO-BRUC, Chargée de Mission du Conservatoire Départemental.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Compte Administratif 2010
2. Compte de Gestion 2010
3. Budget Supplémentaire 2011 et affectation des résultats
4. Orientations budgétaires 2012
5. Questions orales
6. Questions diverses

Monsieur Jean THAON, Président du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, représentant le Président du Conseil Général, M. Eric CIOTTI, ouvre la séance à 17h30.

## 1.Compte Administratif 2010

Après lecture, le Comité décide à l'unanimité de voter le compte administratif 2010 du Syndicat qui se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENT :</b>	<b>Excédent .....</b>	<b>33 105.91 €</b>
	<b>Recettes .....</b>	<b>16 460.29 €</b>
	<b>Dépenses .....</b>	<b>1 593.00 €</b>
	<b>Résultat .....</b>	<b>47 973.20 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT :</b>	<b>Excédent .....</b>	<b>57 613.20 €</b>
	<b>Recettes .....</b>	<b>1 555 139.28 €</b>
	<b>Dépenses .....</b>	<b>1 555 378.22 €</b>
	<b>Résultat .....</b>	<b>85 374.26 €</b>

**Résultat global de clôture de l'exercice : 133 347.46 €**

### **LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le président met l'accent sur l'effort consenti par le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Monsieur Eric CIOTTI, envers le Syndicat Mixte (63 %), la participation des communes (18%) et remercie l'ensemble des élus et conseillers généraux qui votent ces crédits.

Il précise qu'il a mis en place de nombreux points de contrôles sur les déplacements du personnel enseignant et les indemnités de repas par exemple afin de minimiser les dépenses. Le résultat de la section de fonctionnement fait apparaître une grande rigueur dans la gestion.

## 2.Compte de Gestion 2010

Le Président indique que le compte administratif présenté par M. BRANDI est conforme au compte de gestion du comptable.

### **LE COMPTE DE GESTION 2010 DU COMPTABLE EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le Payeur Départemental tient à faire part aux membres du Comité de l'excellente qualité des relations entretenues avec le Comptable du Syndicat Mixte, Monsieur BRANDI. Il félicite le Président pour le travail de qualité effectué par son équipe.



### 3. Budget Supplémentaire 2011 et affectation des résultats

Le comptable donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2011. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide de voter le budget supplémentaire 2011 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement .....	55 000.00 €
	Investissement .....	20 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>75 000.00 €</b>
RECETTES :	Fonctionnement .....	55 000.00 €
	Investissement .....	20 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>75 000.00 €</b>

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

### 4. Orientations budgétaires 2012

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget. Il propose un budget 2012 du Syndicat Mixte de rigueur et sans augmentation s'élevant à 1 709 000 euros.

CONSEIL GENERAL :	<b>1 050 000 €</b>
COMMUNES :	<b>460 €/ An et Enfant</b>
ELÈVES :	<b>315 €/ An</b>

	<b>budget 2011</b>	<b>orientations 2012</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 709 000,00 €</b>	<b>1 709 000,00 €</b>
Report Excédent	85 374,26 €	50 000,00 €
Participation C.G.	1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
Participation Communes	308 000,00 €	310 000,00 €
Participation Elèves	264 000,00 €	265 000,00 €
Autres participations	1 625,74 €	34 000,00 €
<b>Dépenses</b>	<b>1 709 000,00 €</b>	<b>1 709 000,00 €</b>
Charges de fonctionnement	106 000,00 €	106 000,00 €
Déplacements	160 000,00 €	160 000,00 €
Frais de personnel	1 376 000,00 €	1 376 000,00 €
Amortissement et autres	17 000,00 €	17 000,00 €
Fond de Réserve	50 000,00 €	50 000,00 €

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

## 5. QUESTIONS ORALES : néant

## 6. QUESTIONS DIVERSES

Alain JOUTARD, Directeur du Conservatoire départemental de musique, dresse un bilan positif de cette rentrée scolaire 2011-2012 :

- la direction et les professeurs sillonnent les vallées depuis début septembre pour rencontrer les parents d'élèves et accueillir les nouveaux adhérents. Nouvelles inscriptions et forte progression dans certaines disciplines instrumentales auxquelles on ne pense pas toujours comme la mandoline par exemple dans la vallée de la Roya-Bévéra ou la clarinette. Le piano et la guitare sont les 2 disciplines les plus prisées. Les enseignants essaient d'orienter les familles vers d'autres disciplines instrumentales par le biais de mini-concerts et auditions permettant aux enfants d'entendre le timbre d'autres instruments tout au long de l'année scolaire et pourquoi pas au moment de l'inscription. Le théâtre (pour adultes et pour enfants) est aussi une activité qui repart en force.
- construction de partenariats institutionnels. Des projets d'envergure avec les écoles primaires de l'Education Nationale ou les collèges du département vont émerger. Le Conservatoire Départemental de Musique s'est engagé auprès de 3 collèges sur des projets pédagogiques n'existant pas encore dans le département des Alpes-Maritimes et qui seraient une originalité de notre structure : au Collège de Saint Vallier de Thiey, ouverture de classes à horaires aménagés à la rentrée de septembre 2012 sur le thème du « Spectacle vivant » pour suivre des enfants de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> dans les 2 disciplines artistiques, musique et théâtre, et les faire évoluer vers la production de spectacles vivants, volonté des chefs d'établissement d'inventer avec notre structure d'autres formes de partenariat. Au Collège de la Vésubie de Roquebillière, création d'un orchestre à l'Ecole « Percussions et Voix » qui rassemble les élèves de l'Ecole Primaire et du Collège. L'idée est aussi de croiser des disciplines et c'est ce qui caractérise le profil de nos professeurs polyvalents. On peut être, au Conservatoire départemental, professeur de clarinette et de trompette mais on est avant tout musiciens et en mesure de travailler avec des intervenants musicaux en milieu scolaire pour une pédagogie plus active vers une pratique musicale. Au Collège Jules Romain à Nice, zone difficile, par la musique, 26 enfants vont bénéficier d'une classe d'orchestre à vents (flûte traversière, saxophone, guitare, clarinette, trompette), opération soutenue par les luthiers, les instruments sont achetés par le collège et prêtés aux élèves.
- projets institutionnels avec des communes hors zone qui font appel au Conservatoire Départemental pour dynamiser leur école. C'est le cas de la commune de la Gaude. Le but est de restructurer leur équipe d'enseignants et les épauler en leur mettant à disposition des professeurs dans les disciplines comme le piano, la guitare, ensemble harmonique, musique actuelle et éducation musicale pour les enfants. C'est le cas également de la commune de Castellars qui va faire bénéficier ses élèves d'interventions musicales en milieu scolaire et de cours d'instrument en mandoline. Prochain rendez vous est pris à Peymeinade, haut pays grassois.

- de nouveaux professeurs arrivent à l'école, l'équipe se rajeunit (piano, guitare électrique, clarinette).

Les membres du Comité font part de leur satisfaction concernant ces nouveaux projets et ce surcroît d'activités. Le Président précise que pour tous les nouveaux recrutements, il est nécessaire d'embaucher des professeurs polyvalents pratiquant une discipline instrumentale et la formation musicale obligatoire, c'est un impératif que s'est fixé le Conservatoire Départemental pour s'adapter à la demande.

- Bilan d'activités musicales 2010/2011 : il s'agit du press-book qui recense les 156 manifestations musicales organisées par le Conservatoire Départemental de Musique durant l'année scolaire : 50 auditions d'élèves, 13 présentations instrumentales, 38 concerts de professeurs, 29 spectacles scolaires, 26 manifestations d'élèves.
- Deux concerts vitrines sont prévus cette année, le vendredi 16 décembre 2011 à la Salle Juliette Gréco de Carros et le samedi 7 janvier 2012 à la Salle Gilbert Gaglio de Lantosque pour la présentation des voeux. Ces concerts vont rassembler les 35 professeurs du Conservatoire Départemental en passant par la musique classique, la musique traditionnelle et la musique actuelle.
- La location du Carillon ambulant : le Carillon se déplace sur l'invitation des communes et des associations qui le souhaitent pour animer leur manifestation et faire connaître la tradition de l'art campanaire de notre département aux populations.
- Diffusion de la nouvelle fiche d'inscription pour l'année 2011-2012 et droits d'inscription annuels.
- Concours piano à 4 mains à Valberg : les 1, 2, 3, 4 décembre 2011.
- Dossier de présentation des interventions musicales en milieu scolaire 2011/2012, bilans et réalisations 2010/2011 : 59 écoles, 147 classes ont bénéficié de ces prestations et notamment les classes uniques du haut pays niçois car c'est une priorité d'aller dans les zones les plus défavorisées. On fait intervenir un musicien intervenant en milieu scolaire qui travaille en collaboration avec les professeurs de l'Education Nationale. Une des originalités du Conservatoire Départemental, c'est la création en 1986 de ces postes d'enseignants titulaires du DUMI (diplôme universitaire de Musicien Intervenant), premier employeur en France à engager ce type de personnel. A l'heure actuelle, nous sommes la seule structure à utiliser le plus d'intervenants à tel point qu'à l'avenir on pourrait réfléchir à la création d'un département de dumistes. Ils font un travail de fond très important car c'est en commençant à l'école primaire que l'on va sensibiliser les enfants à la pratique de la musique.

M. THAON remercie le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Monsieur Eric CIOTTI et l'ensemble des membres présents pour leur engagement et leur soutien financier à la structure.

Aucun autre sujet n'étant soulevé, le Président déclare la séance close.

Fait à Nice, le 19/10/2011

Le Président,  
Jean THAON

Conseil Général

